



**Conseil de la santé
du Nouveau-Brunswick**

Engager. Évaluer. Informer. Recommander.

Plan d'affaires proposé 2022-2023

**Présenté à la ministre de la Santé
1^{er} mars 2022**

I. Notre mandat législatif

La population du Nouveau-Brunswick a le droit de connaître les décisions prises, de faire partie du processus décisionnel, et de connaître les résultats livrés par le système de santé et ses coûts.

Le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick (CSNB) encouragera cette transparence, cet engagement et cette responsabilité en :

- Engageant la population dans un dialogue significatif pour améliorer la qualité du système de santé;
- Mesurant, surveillant et évaluant la santé de la population et la qualité des services en santé;
- Informant la population sur le rendement du système de santé;
- Recommandant des améliorations au ministre de la Santé.

L'élaboration de notre mandat fut inspirée de la section 3 de la *Loi créant le Conseil du Nouveau-Brunswick en matière de santé* qui définit la mission du Conseil comme suit :

- (a) de favoriser l'amélioration de la qualité des services de santé dans la province;
- (b) de concevoir et de mettre en œuvre des mécanismes propres à inciter les citoyens du Nouveau-Brunswick à engager un dialogue constructif en vue d'améliorer la qualité des services de santé dans la province;
- (c) d'apprécier, de surveiller et d'évaluer l'état de santé de la population et la qualité des services de santé dans la province;
- (d) d'établir des pratiques efficaces pour améliorer la qualité des services de santé dans la province;
- (e) d'évaluer les stratégies conçues pour améliorer la qualité des services de santé dans la province;
- (f) d'évaluer le taux de satisfaction des citoyens quant aux services de santé et de la qualité de ces services dans la province;
- (g) d'enquêter sur des questions relatives au système de soins de santé que le ministre soumet à son examen;
- (h) de formuler des recommandations au ministre au sujet des activités décrites aux alinéas a) à g);
- (i) tenir compte de l'intérêt particulier des communautés linguistiques officielles dans l'exercice des activités prévues aux alinéas a) à h);
- (j) d'exercer toutes autres activités ou fonctions que la présente Loi autorise ou exige, ou qu'ordonne le lieutenant-gouverneur en conseil.

II. Les livrables du Plan d'affaires 2022-2023

Le CSNB a un double mandat : faire rapport sur le rendement du système provincial de santé et engager les citoyens dans l'amélioration de la qualité des services de santé.

La façon dont le CSNB exécute son mandat a grandement évolué depuis 2008. Au départ, le manque de disponibilité d'indicateurs généralement acceptés portant sur la santé de la population et la qualité des services de santé a considérablement influencé le travail que nous devons entreprendre. La reconnaissance de cette réalité a conduit à une autre conclusion importante : les décisions du système de santé sont prises en l'absence de ces indicateurs généralement acceptés. Depuis, un travail important a été entrepris dans les organisations de services de santé pour accroître la présence d'indicateurs dans divers outils de rapport. Pendant ce temps, la qualité des décisions du système de santé reflétant une compréhension des différents besoins des citoyens ne s'est pas améliorée.

L'utilisation de l'information préparée par le CSNB portant sur la santé de la population et la qualité des services de santé dans différents coins de la province a augmenté. C'est particulièrement le cas pour les communautés et les organismes sans but lucratif qui utilisent ces indicateurs pour identifier leurs priorités et pour compléter leurs demandes de financement et évaluer l'impact de leurs initiatives. Par exemple, nos indicateurs communautaires sont utilisés pour justifier les demandes de financement faites à Centraide. Le CSNB reçoit régulièrement des demandes de groupes communautaires cherchant à mieux comprendre l'état de santé de leur population afin de pouvoir avoir un impact positif sur son évolution.

Cependant, beaucoup plus de changements sont nécessaires dans la façon dont la planification et la gestion des services de santé sont entreprises par les organismes de services de santé financés publiquement. Tous ceux qui sont impliqués, des élus gouvernementaux aux administrateurs de conseils, des chefs d'organisations aux professionnels de première ligne, doivent admettre que des changements s'imposent quant à la manière de planifier, de financer, de gérer et de livrer les services de santé qui sont financés publiquement au Nouveau-Brunswick. Ces changements visent à être centrés sur le citoyen et à identifier les occasions d'amélioration selon la perspective du citoyen. Cela comprend des communications régulières et continues avec les communautés afin que tous puissent être exposés aux leçons apprises.

Bien que le CSNB n'ait aucune responsabilité à l'égard des programmes ou des services, ses rapports publics sur le rendement et ses activités de participation publique peuvent contribuer positivement à la situation.

Au cours de l'année à venir, le travail du CSNB sera influencé par le plan provincial de la santé *Stabilisation des soins de santé : Un appel à l'action urgent* qui a été publié par le gouvernement en novembre 2021. Dans ce plan, le CSNB a été lié à des initiatives sur la gouvernance, telles que préparer des rapports trimestriels sur les progrès du système de santé et créer un réseau de voix des patients.

De plus, le CSNB a récemment finalisé son plan stratégique 2022-2025, qui a permis d'établir quatre priorités pour guider notre travail au cours des trois prochaines années : notre proposition

de valeur, la viabilité de notre organisation, notre travail de communication et nos relations avec les parties prenantes. Ces priorités se reflètent également dans notre liste de livrables proposés cette année.

Dans la présente proposition du plan d'affaires, nous avons structuré notre travail en sept principaux domaines clés :

- A. Collecte de données
- B. Qualité des services de santé
- C. Santé de la population
- D. Participation du public
- E. Communications
- F. Projet des Premières Nations
- G. Recommandations à la ministre de la Santé

L'échéancier des résultats visés est présenté par trimestre :

- Premier trimestre, d'avril à juin 2022
- Deuxième trimestre, de juillet à septembre 2022
- Troisième trimestre, d'octobre à décembre 2022
- Quatrième trimestre, de janvier à mars 2023

A. Collecte de données (sondages du CSNB et sources externes)

Le CSNB recueille des données en réalisant ses propres sondages et en compilant des indicateurs existants qui proviennent de sources tierces. Cette année, le CSNB poursuit ses travaux sur ses quatre sondages, soit le Sondage sur la santé primaire, le Sondage sur les soins aigus, le Sondage sur les soins à domicile et le Sondage sur le mieux-être des élèves du Nouveau-Brunswick - ainsi que sur la collecte, le calcul, l'organisation et le stockage d'indicateurs provenant de sources externes (fédérales, provinciales, régionales et locales). Par ailleurs, nous continuerons à améliorer les processus afin de rehausser l'efficacité de la gestion de nos bases de données. Enfin, nous élaborerons aussi *une approche et des critères pour la mesure du rendement stratégique** afin d'améliorer nos efforts de communication au public de manière opportune et efficace.

SONDAGE SUR LA SANTÉ PRIMAIRE

Le Sondage sur la santé primaire est le sondage sur les services de santé le plus détaillé de l'histoire du Nouveau-Brunswick. Il a déjà été mené en 2011, 2014, 2017 et 2020. Chaque fois qu'il a été réalisé, plus de 13 500 citoyennes et citoyens de toutes les régions de la province ont répondu. Le sondage a pour but de comprendre et de faire rapport sur les expériences des gens du Nouveau-Brunswick en matière de services de santé primaires, surtout sur le plan communautaire.

Cette année, nous réalisons la cinquième édition de notre sondage. La collecte de données sur les services de santé primaires de 2022 contribuera à éclairer le domaine d'action clé du plan provincial de la santé, soit « l'accès aux soins de santé primaires ». Les livrables spécifiques sont les suivants :

Édition 2022 du Sondage sur la santé primaire

1. Préparation technique du sondage Nous modifierons le questionnaire en fonction des recommandations reçues à la suite d'un exercice de révision en 2021-2022. Nous préparerons également tous les renseignements nécessaires à l'administration du sondage.	T1-T2
2. Administration du sondage Nous allons travailler avec une firme pour la réalisation du sondage de 2022.	T2-T4
3. Début de l'analyse des résultats Nous allons commencer l'analyse des résultats du sondage. Ce travail se poursuivra au cours de l'exercice financier 2023-2024.	T4

SONDAGE SUR LES SOINS AIGUS

Le CSNB effectue le Sondage sur les soins aigus (aussi appelé Sondage sur l'expérience vécue par le patient dans les hôpitaux du Nouveau-Brunswick) pour évaluer la qualité des soins hospitaliers fournis aux patients du Nouveau-Brunswick. Le sondage a déjà été réalisé en 2010, 2013, 2016, et 2019. Il a pour but d'informer les citoyens au sujet de la qualité des soins hospitaliers dans la province et d'aider les décideurs et planificateurs à améliorer leur gestion des services hospitaliers. Cette année, nous préparons l'administration du prochain sondage qui aura lieu au cours de l'exercice financier 2023-2024. Les livrables spécifiques sont les suivants :

Édition 2023-2024 du Sondage sur les soins aigus

4. Préparation technique du sondage	
Nous consulterons les deux régies régionales de la santé (RRS) pour établir l'approche au sondage et consolider les préparatifs.	T1
Nous allons revoir le questionnaire utilisé pour le Sondage sur les soins aigus afin de nous assurer qu'il couvre les domaines de soins appropriés.	T4
5. Préparatifs pour l'administration du sondage	
Nous sélectionnerons l'entreprise qui mènera le sondage en notre nom et travaillerons avec les hôpitaux et les RRS à préparer le sondage en 2023-2024.	T4

SONDAGE SUR LES SOINS À DOMICILE

Ce sondage provincial évalue la qualité des services de soins à domicile fournis aux Néo-Brunswickois par les services du Programme extra-mural et les services des aides de maintien à domicile subventionnés par le ministère du Développement social. Il a été réalisé auparavant en 2012, 2015, 2018 et 2021. En 2022-2023, nous publierons les résultats de l'édition 2021, et nous commencerons à préparer l'édition 2024. La communication au public des renseignements tirés du Sondage sur les soins à domicile en 2022 contribuera au domaine d'action clé du plan provincial de la santé, soit le « soutien pour les aînés qui veulent vieillir chez eux ». Les livrables spécifiques sont les suivants :

Édition 2021 du Sondage sur les soins à domicile

6. Continuation de la standardisation et de la documentation des indicateurs	
Au cours des dernières années, nous avons mis en œuvre une approche normalisée de l'organisation des indicateurs afin de faciliter le transfert des données de nos bases de données internes vers notre site Web public. En 2022-2023, nous terminerons le travail de standardisation pour tous les indicateurs du Sondage sur les soins à domicile.	T1
7. Rapports publics	
Nous rendrons compte des résultats et des principales observations relevées lors du sondage réalisé en 2021.	T1

SONDAGE SUR LE MIEUX-ÊTRE DES ÉLÈVES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Jusqu'à l'année dernière, le Sondage sur le mieux-être des élèves du Nouveau-Brunswick (SMEENB) suivait un cycle de trois ans. Il s'agissait de sondages papier et de deux sondages menés au cours d'années distinctes : le premier pour les élèves de la 6^e à la 12^e année, et le deuxième pour les élèves des 4^e et 5^e années et les parents d'élèves de la maternelle à la 5^e année.

En 2021-2022, nous sommes passés à la collecte de données en ligne pour les classes de la 6^e à la 12^e année, nous avons intégré la collecte de données avec le secteur anglophone du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (EDPE) pour ces classes, et nous avons remanié le questionnaire pour améliorer les questions et l'expérience des élèves.

Cette année, nous ferons la transition à un sondage annuel de la maternelle à la 12^e année entièrement en ligne. Nous lancerons également le processus d'intégration de la collecte de données auprès du secteur francophone. Les livrables spécifiques sont les suivants :

Édition 2021 du Sondage sur le mieux-être des élèves du N.-B., de la 6^e à la 12^e année

8. Rapports publics

Nous enverrons les rapports de résultats aux écoles qui ont participé à notre sondage de 2021. Nous rendrons également publics les résultats à l'échelle provinciale.

T1

Édition 2022 du Sondage sur le mieux-être des élèves du N.-B., de la maternelle à la 12^e année

9. Préparation technique du sondage

Nous consulterons les parties prenantes du système d'éducation (notamment les écoles, les districts et les secteurs) afin de préparer la transition complète vers le cycle annuel de collecte de données pour toutes les années scolaires. Des discussions avec le secteur francophone d'EDPE permettront d'explorer les possibilités et la logistique de l'intégration du SMEENB aux autres sondages menés dans ce secteur. Nous réviserons les questionnaires pour la maternelle à la 5^e année.

T1

10. Administration du sondage

Nous allons administrer l'édition 2022 de notre sondage. Cette édition sera la première où nous ciblerons tous les niveaux (de la maternelle à la 12^e année) la même année.

T2-T3

11. Rapports publics

Nous enverrons les rapports de résultats aux écoles qui ont participé à l'édition 2022 de notre sondage. Nous rendrons également publics les résultats à l'échelle provinciale.

T4

APPROCHE GLOBALE DES SONDAGES

Parallèlement au travail sur les sondages décrit ci-dessus, nous entamerons une évaluation et un examen pluriannuels de nos sondages qui se poursuivront jusqu'en 2025. Cet exercice s'appuiera sur les leçons tirées d'une décennie de sondages ainsi que des consultations avec les parties prenantes.

12. Évaluation de la conception, des méthodes et des cycles de sondages

Un exercice de portée sera mené avec le soutien d'experts en statistiques et en méthodes de sondage afin d'élaborer un plan et un échéancier précis et de déterminer les ressources nécessaires au cours des trois prochaines années.

En cours

INDICATEURS EXTERNES

Le CSNB recueille, calcule, organise et stocke plus de 250 indicateurs provenant de sources externes (fédérales, provinciales, régionales et locales) pour soutenir ses efforts en matière de rapports publics à l'échelle de la province, des zones et de la collectivité. À la lumière du travail effectué en 2021-2022 pour normaliser et simplifier les processus de gestion des données, nous continuerons d'améliorer ces derniers pour rehausser l'accès et la gestion des données provenant de toutes les sources externes.

Outre les données périodiques recueillies auprès de sources fédérales, un processus doit être mis au point pour assurer la collecte périodique de données auprès de sources provinciales et des RRS. *Le Conseil pourra ainsi assumer le rôle indiqué dans le plan provincial de la santé. Ceci contribuera également à l'objectif stratégique du CSNB concernant la « proposition de valeur ».*

13. Conception et proposition du concept de réseau de parties prenantes au groupe directeur pour obtenir du soutien

Afin de lancer et de coordonner l'établissement de mesures de base pour les rapports publics sur la qualité des services de santé et la santé de la population, nous proposerons un réseau de parties prenantes au groupe directeur chargé de superviser le plan provincial de la santé. Cet exercice permettra l'alignement et la mobilisation en matière d'accès opportun aux données dont le CSNB a besoin.

T1-T2

14. Élaboration des critères de sélection fondés sur la valeur

Offrir des propositions et tenir des consultations afin d'arriver à des critères convenus pour guider la sélection stratégique d'indicateurs alignés sur l'orientation stratégique du CSNB et le plan provincial de la santé.

T2

15. Établissement et amélioration des processus de gestion des données et de la documentation des indicateurs

Examiner la documentation actuelle pour les indicateurs externes, et créer des documents de référence pour les calculs des indicateurs et les rendre accessibles sur notre site Web.

En
cours
T1-T4

B. Qualité des services de santé

Les rapports publics sur la qualité des services de santé ont évolué en raison de la disponibilité d'indicateurs normalisés à l'échelle de la province, des zones et des établissements. Nous continuerons à améliorer nos outils de rapports publics sur la qualité des services de santé pour faire en sorte qu'ils soient stratégiques, davantage axés sur les citoyens* et interactifs, et nous tirerons parti de la possibilité d'alignement sur les domaines d'action du plan provincial de la santé.

FICHE DE RENDEMENT DE LA QUALITÉ DES SERVICES DE SANTÉ

Sur le plan de la province et des zones, le cadre de la fiche de rendement (annexe 1) s'est révélé un outil efficace dans la détermination des domaines prioritaires pour l'amélioration de la qualité des services de santé. Au fur et à mesure que l'accès à des indicateurs locaux standardisés s'améliore, que ce soit à l'échelle des organismes de services ou de la collectivité, la capacité de comprendre la variabilité des résultats de la qualité des services de santé dans la province s'accroît.

En 2021, nous avons publié un nouveau tableau de bord interactif Power BI qui présentait le cadre de la fiche de rendement de la qualité des services de santé de manière interactive, facilitait l'accès aux renseignements et fournissait un outil de base afin d'appuyer le processus d'examen que nous avons lancé pour cet outil.

En 2022-2023, nous poursuivrons le processus d'examen pour améliorer nos efforts en matière de rapports publics.

16. Examen de la fiche de rendement de la qualité des services de santé

En 2021-2022, nous avons commencé à revoir la méthodologie de la fiche de rendement de la qualité des services de santé, mais nous avons dû mettre l'exercice en suspens, car les parties prenantes nécessaires à l'examen ont dû relever des défis liés à la pandémie. Nous reprendrons cet examen de la méthodologie en 2022-2023, lequel vise à s'assurer que l'outil utilise les meilleurs indicateurs à notre disposition et que ces derniers sont organisés de manière à maximiser leur utilisation aux fins d'amélioration de la qualité des services de santé. *Cet exercice s'appuiera sur des critères de sélection axés sur la valeur* et sur la consultation d'un réseau pertinent de parties prenantes.*

T1-T3

17. Publication de la version actualisée de la fiche de rendement de qualité des services de santé

Une fois l'examen de la méthodologie terminé, nous effectuerons la collecte des données et des indicateurs nécessaires et publierons une version actualisée de l'outil.

T1-T4

DÉLAIS D'ATTENTE CHIRURGICAUX

En 2021-2022, nous avons accordé une attention particulière à la dimension qualitative de l'accessibilité, en particulier, l'accès en temps voulu aux interventions chirurgicales. Nous avons lancé avec succès, dans le cadre d'une collaboration avec les parties prenantes (le registre d'accès aux soins chirurgicaux du ministère de la Santé), un processus périodique de collecte de mesures trimestrielles sur l'accès aux principales interventions chirurgicales par zone.

Cette année, nous nous appuyerons sur les renseignements auxquels nous avons eu accès pour publier, de façon trimestrielle, des renseignements axés sur les citoyens*. Cet exercice contribuera à éclairer le domaine d'action stratégique du plan provincial de la santé, soit l'accès aux chirurgies.

18. Rapport sur les délais d'attente pour la chirurgie

Nous créerons un outil pour présenter et publier les indicateurs sur l'accès aux interventions chirurgicales de façon trimestrielle. Les observations clés seront mises en évidence.

Chaque trimestre

SERVICES DE TRAITEMENT DES DÉPENDANCES ET DE SANTÉ MENTALE

Le CSNB donne fréquemment de l'information sur l'évolution des besoins de la population en matière de santé liés aux services de traitement des dépendances et de santé mentale à l'intention des jeunes et des adultes. Nos rapports ont contribué à l'élaboration du *Plan interministériel visant les dépendances et la santé mentale*, et nos indicateurs ont été intégrés dans le cadre de mesures proposé pour surveiller la mise en œuvre du plan d'action.

Cette année, nous compilerons un ensemble de mesures et d'indicateurs de base sur le besoin et la qualité des services de traitement des dépendances et de santé mentale et nous élaborerons une approche pour rendre compte publiquement de ces mesures de façon périodique, en tirant parti des sources internes et externes d'indicateurs que nous organisons. Cet exercice contribuera au domaine d'action du plan provincial de la santé, soit l'accès aux services de traitement des dépendances et de santé mentale.

19. Rapport sur l'accès aux services de traitement des dépendances et de santé mentale

Nous créerons un outil permettant de présenter et publier des indicateurs sur les besoins et la qualité des services de traitement des dépendances et de santé mentale.

Chaque trimestre

RESSOURCES

Il existe de nombreuses opinions concernant les défis actuels que doivent relever les services de santé et de nombreuses solutions sont également proposées. Entretemps, on constate un manque généralisé de compréhension des niveaux réels de ressources et de l'utilisation de ces dernières ainsi que des variations entre les zones de santé et les collectivités. Cette situation met en relief la nécessité de mieux comprendre où les ressources sont utilisées. Le plan de santé provincial a indiqué les ressources (personnes, technologie et financement) comme des facteurs de réussite.

20. Rapport sur les niveaux de ressources en matière de santé primaire

Nous établirons un groupe de travail composé de fournisseurs d'indicateurs et d'experts en la matière dans le domaine des ressources de santé primaires. Nous compilerons des indicateurs comparables, déterminerons les variabilités et aiderons à établir les priorités. Nous améliorerons l'accès périodique du public à l'information, en créant sur le site Web du CSNB une section consacrée à l'affectation et à l'utilisation des ressources en services de santé primaires, où les indicateurs seront régulièrement mis à jour.

T3

21. Rapport sur les ressources du système de santé (dépenses et personnel de santé)

Sur le plan provincial, nous faciliterons l'accès aux données annuelles communiquées par le gouvernement fédéral sur la main-d'œuvre et les dépenses en santé du Nouveau-Brunswick.

T3

C. Santé de la population

L'établissement de rapports publics sur la santé de la population a été amorcé dès le début avec un cadre pour guider la détermination des indicateurs connexes (annexe 2). Des centaines de parties prenantes ont été consultées afin de confirmer l'approche des « déterminants de la santé » pour mesurer la santé de la population. Ce cadre sur la santé de la population a facilité la détermination des priorités à l'échelle provinciale, ainsi que la détermination d'indicateurs à l'échelle des « zones de santé » et des collectivités. Les indicateurs locaux semblent avoir une influence beaucoup plus forte sur le lancement d'initiatives d'amélioration de la santé de la population.

En 2022-2023, nous continuerons d'améliorer nos rapports publics sur les indicateurs de santé de la population pour qu'ils soient plus stratégiques, axés sur les citoyens et interactifs. *Nous tirerons également parti de la possibilité d'alignement sur le plan de santé provincial et équiperons les parties prenantes du système de santé pour mieux comprendre les besoins locaux et régionaux en matière de santé de la population et planifier les services en conséquence.* Les livrables spécifiques sont les suivants :

22. Publication des observations à l'échelle des communautés

En 2021-2022, nous avons élaboré des observations pour chacune des 33 collectivités du CSNB. En 2022-2023, nous rendrons ces observations publiques, destinées à ceux qui travaillent à l'amélioration de la santé de la population dans leur collectivité

T2

respective.	
<p>23. Révision des indicateurs de santé de la population utilisés à l'échelle des zones et des collectivités</p> <p>Miser sur le nouvel outil des Portraits de la santé de la population, qui présente les mesures annuelles de la santé de la population à l'échelle des zones pour établir, en consultation avec les parties prenantes, <i>un ensemble d'indicateurs de base permettant de comprendre les besoins en matière de santé de la population à l'échelle des zones et des collectivités. Cette démarche s'appuiera sur des critères de sélection fondés sur la valeur et sur la consultation d'un réseau pertinent de parties prenantes.</i></p>	T2-T3
<p>24. Publication de la version mise à jour des Portraits de la santé de la population</p> <p>Nous assurerons la collecte des données et des indicateurs nécessaires et publierons une version à jour de l'outil.</p>	T4
<p>25. Publication des données communautaires mises à jour</p> <p>Nous assurerons la collecte des données et des indicateurs nécessaires et publierons une version à jour des tableaux de données.</p>	T4

D. Participation du public

Développer et mettre en œuvre des mécanismes pour engager les citoyens dans le but d'améliorer la qualité des services de santé fait partie du mandat législatif du CSNB. Il est nécessaire d'avoir des citoyens informés et engagés afin d'atteindre une qualité optimale des services de santé communautaires. Pour le plan d'affaires de cette année, le CSNB tirera parti de deux opportunités clés du plan de santé provincial récemment publié.

<p>26. Initiation de la mise en œuvre du réseau Voix des patients</p> <p>En collaboration avec les organismes de services de santé, le CSNB travaillera à identifier les citoyens disposés à partager leurs expériences avec les services de santé dans le but d'en améliorer la qualité. Ces efforts viseront également à améliorer l'utilisation des expériences non sollicitées partagées par les citoyens avec les défenseurs des patients et les représentants de l'assurance de la qualité des organismes de services de santé financés publiquement.</p>	T1-T2
<p>27. Contribution aux initiatives visant à faire participer les dirigeants de la communauté à la réorganisation des services de santé communautaires</p> <p>En collaboration avec les parties prenantes du système de santé, le CSNB travaillera à la production d'information et de mécanismes visant à impliquer efficacement les parties prenantes communautaires dans la planification et le suivi des services de santé.</p>	T3-T4

E. Communications

Au fil des ans, le CSNB a produit une grande quantité de données et de renseignements sur la qualité des services de santé, la santé de la population et le rendement du système de santé. Comme c'est le cas pour toute information, la valeur et l'usage de cette information dépendent de la façon qu'elle est communiquée aux citoyens et aux différentes parties avec lesquels nous interagissons. En 2022-2023, nous travaillerons à mettre en place un cadre stratégique pour mieux structurer et orienter nos activités de communication. Nous publierons également des articles périodiques sur notre site Web afin d'augmenter notre production d'analyses.

28. Lancement du travail sur un cadre de communication stratégique*

L'amélioration des communications est l'une des quatre priorités stratégiques indiquées dans notre plan stratégique 2022-2025. La première partie de l'amélioration des communications consistera à élaborer un cadre qui fournira la structure et l'orientation de toutes les activités de communication du CSNB. Notre cadre s'inspirera du cadre de communication stratégique de l'OMS pour des communications efficaces.

T2-T4

29. Publication périodique d'articles sur notre site Web

Nous rédigerons et publierons régulièrement des articles sur notre site Web, qui expliqueront les principales conclusions relatives à la qualité des services de santé et à la santé de la population. Nous ferons la promotion de ces articles sur les médias sociaux.

T1-T4

F. Projet de santé des Premières Nations

Le CSNB gère un projet financé par le ministère des Services aux Autochtones Canada visant la mise en œuvre d'une approche collaborative pour renforcer le contrôle des données de santé des Premières Nations du Nouveau-Brunswick.

30. Amélioration de l'accès aux données

Le projet a permis de créer un réseau de représentants des services de santé de chaque communauté des Premières Nations. Il est nécessaire d'améliorer l'accès de ces dernières aux indicateurs relatifs à la santé de leur peuple et à la qualité des services de santé reçus. Nous miserons également sur les possibilités de production de connaissances à partir de nos données de sondage portant sur les populations autochtones.

En cours

31. Mobilisation communautaire

La pandémie de COVID a eu des répercussions sur la capacité d'interagir avec les communautés. Néanmoins, la participation aux appels mensuels est restée forte. En plus de poursuivre les appels, nous suivrons les directives relatives à la pandémie et

En cours

prendrons contact en personne dès que nous serons en mesure de le faire.

32. Renforcement des capacités

Les personnes associées aux services de santé des communautés des Premières Nations sont conscientes des difficultés non seulement d'accès, mais aussi d'utilisation des indicateurs pour améliorer les services. Plusieurs stratégies à court et à long terme sont à l'étude pour accroître la capacité d'utilisation des indicateurs de santé et de qualité des services de santé des Premières Nations. Par exemple, des possibilités de formation ont été reconnues et leur mise en œuvre contribuera à renforcer les capacités.

En cours

G. Recommandations à la ministre de la Santé

La formulation de recommandations à la ministre de la Santé, tirées des leçons apprises de son travail, fait partie du mandat législatif du CSNB. Au fil des ans, il a été difficile d'avoir une approche qui assure une réponse efficace aux recommandations du CSNB. Le plan de santé provincial récemment publié, qui reconnaît un rôle pour le CSNB en ce qui concerne l'imputabilité trimestrielle, représente une occasion de renforcer cette partie du mandat du CSNB.

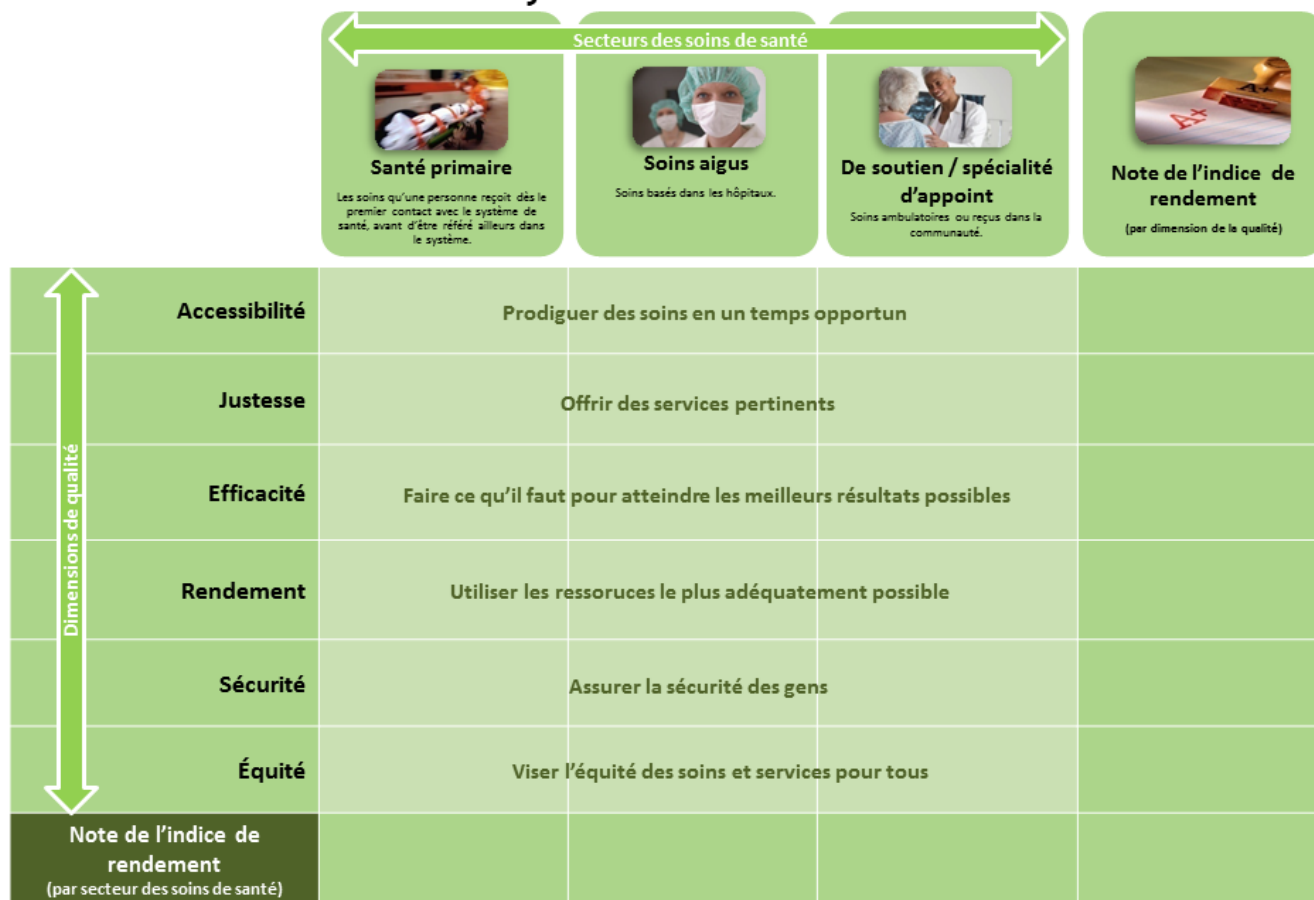
33. Responsabilité liée au plan provincial de santé

En tirant parti des exigences d'imputabilité trimestrielle du plan provincial de la santé, le CSNB aura l'occasion de partager ses observations et recommandations avec la ministre de la Santé. Les livrables du plan sont prévus pour deux exercices financiers consécutifs. Par conséquent, le CSNB pourra également se pencher sur des recommandations de fin d'année pour chacune des deux années.

En cours

Annexe 1

Fiche de rendement du système de santé du Nouveau-Brunswick



Annexe 2

Portrait de la santé de la population — le modèle

Le modèle que nous avons choisi pour représenter la santé de la population du Nouveau-Brunswick a été adapté de différents modèles de santé de la population, dont le classement de santé de l'Université du Wisconsin, *Population Health Institute-Wisconsin County* qui a été modifié pour répondre à nos besoins. Nous avons également conservé une perspective canadienne en prenant en compte des déterminants de la santé, comme indiqué par l'Agence de santé publique du Canada.

Après avoir révisé la littérature et les opinions des experts à savoir comment et jusqu'à quel point ces déterminants contribuent à la santé, nous avons choisi d'utiliser le modèle suivant pour illustrer ce qui influence notre santé :

